

MAIRIE DE ST SEBASTIEN DE RAIDS
1 La Sublinière
50190 SAINT SEBASTIEN DE RAIDS



PREFECTURE de la MANCHE - COURRIER				
DESTINATAIRE : <i>AD</i>				
24 AVR. 2009				
COPIES	C A B	S P A V	S P Ch	S P Co
	S G	1 D	2 D	3 D <input checked="" type="checkbox"/>
	D D E	D D A F	DDASS	DDTEFP
	Monsieur le Maire			DRIRE <input checked="" type="checkbox"/>

à

Monsieur le Préfet
PREFECTURE DE LA MANCHE
50009 SAINT-LO CEDEX

St Sébastien de Raids, le 21 avril 2009

Monsieur le Préfet,

Le dossier relatif au projet du passage de la ligne THT 2 fois 400 000 Volts appelle mes observations suivantes :

- 1) Vu le projet du tracé que je constate sur les documents transmis par RTE, le préjudice pour les habitants est majeur. Environs 60 habitants de ma commune devront vivre à proximité de ce nouveau tracé à moins de 500 ml sur une population totale de 341 habitants (recensement au 01/01/2009) ; 22 habitations à moins de 500 ml dont 9 à moins de 300 ml.
- 2) Le poste Amont au point de vue foncier agricole aura un impact important sur une des exploitations situées sur ma commune.
- 3) Cette même exploitation est concernée par l'implantation de nouveaux pylônes sur leur terrain et une gêne importante pour l'exploitant pendant l'exécution des travaux.

En conclusion, j'émet un avis défavorable au projet de ligne Cotentin Maine tel qu'il est présenté dans les documents transmis par RTE en raison notamment des nuisances occasionnées sur la santé de mes concitoyens et la qualité paysagère de l'environnement de ma commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Maire,
Daniel DUVAL

Copie transmise à la DRIRE de Basse-Normandie

